



## Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

### COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

CSHBO

## Dimanche : élections scolaires!

**MANIWAKI, 11 novembre 2003-** Les électeurs et électrices de quatre circonscriptions scolaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sont appelé(e)s à voter dimanche prochain, le 16 novembre 2003, de 9 h à 19 h.

Les quatre circonscriptions où se tiendront ces élections sont les suivantes :

- la 2, soit le territoire couvert par les municipalités d'Aumond et de Ste-Thérèse et la partie rurale de la municipalité de Déléage;
- la 9, soit le territoire couvert par la municipalité de Bouchette et les secteurs Northfield et Gracefield de la municipalité de Gracefield;
- la 12, soit le territoire couvert par la municipalité de Mansfield-et-Pontrefact;
- la 13, soit le territoire couvert par la municipalité de Fort-Coulonge.

En tout, huit candidats et candidates sont sur les rangs. Il s'agit de : M. Charles Langevin et Mme Line Renaud (pour la circonscription no. 2), M. Éric Éthier et Mme Linda Lefebvre (pour la circonscription no. 9), M. Brian Boisvert et Mme Denise Miron Marion (pour la circonscription no. 12) et Mme Suzanne Mousseau et M. Reid Soucie (pour la circonscription no. 13).

Des bureaux de votation seront mis en place dans chaque secteur, aux endroits énumérés ci-dessous.

#### **Pour la circonscription no. 2 :**

- 1) à la salle municipale d'Aumond (679, rue Principale, Aumond);
- 2) à l'école primaire Laval, de Ste-Thérèse (29, rue Principale, Ste-Thérèse);
- 3) au centre municipal de Déléage (175, route 107, Déléage).

#### **Pour la circonscription no. 9 :**

- 1) à l'école Notre-Dame-de-Grâces, de Bouchette (47, rue Principale, Bouchette);
- 2) à l'école élémentaire et secondaire Sacré-Cœur (11, rue St-Eugène, Gracefield).

#### **Pour les circonscriptions no. 12 et 13 :**

- 1) à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge).

Seuls les électeurs et électrices des circonscriptions concernées, inscrit(e)s sur la liste électorale, sont habilité(e)s à voter. Ils et elles doivent se présenter muni(e)s d'une carte d'identité (carte d'assurance-maladie ou passeport canadien).

En conclusion, les électrices et électeurs des quatre circonscriptions concernées sont invité(e)s à utiliser leur droit de vote et à choisir les personnes qui les représenteront au conseil des commissaires. Voter, c'est un droit et un devoir!

-30-

Source : Pierre Rondeau  
Président d'élection  
1 (819) 463-1212  
1 (888) 773-1212 (sans frais)

Charles Millar  
Agent d'administration, secrétariat général, CSHBO  
1 (819) 449-7866, poste 239